



Marly, le 14 septembre 2021

Version 2

Concept de protection contre le Coronavirus

Le virus SARS-CoV-19 impacte notre vie et nos actions dans une ampleur inédite jusqu'ici. Le hockey sur glace n'en est pas épargné.

L'objectif premier de nous tous est de préserver notre santé en adoptant un **comportement responsable et en respectant les directives** du Conseil Fédéral.

Déroulement d'entraînement

- Pour les activités dans les stades, il existe une obligation de certification Covid dès 16 ans; pour les enfants et les jeunes de moins de 16 ans, le certificat n'est pas obligatoire.
- Cela s'applique à tous/toutes les participant(e) : (joueurs/joueuses, entraîneurs, membres du staff, personnes de soutien et spectatrices/spectateurs).
- D'autres restrictions telles que la taille maximale des groupes, le maintien d'une distance ou le port obligatoire du masque sont levées pendant les activités d'entraînement.
- Le club est tenu à vérifier les certificats Covid de tous les participants et les spectateurs/spectatrices lors de l'entrée dans le stade. La validité du certificat doit être vérifiée et une comparaison d'identité doit être effectuée.
- Les joueurs / joueuses, les coaches et les membres du staff présentant des symptômes de maladie resteront à la maison et ont pour consigne de contacter immédiatement un médecin par téléphone et de suivre strictement ses instructions.

Sont exemptées de l'obligation du certificat

- Les entraînements réguliers avec un maximum de 30 personnes, où les personnes participantes se connaissent toutes et qui se déroulent dans des locaux séparés d'autres groupes d'entraînement en groupes fixes.
- Dans le total de 30 personnes comptent toutes les personnes, qui ont accès au stade (joueurs/joueuses, coaches, membres du staff, personnes de soutien, spectatrices/spectateurs, parents et enfants).
- Les joueurs/joueuses participants s'entraînent seulement dans un seul groupe d'entraînement défini, des mélanges avec joueurs/joueuses d'autres équipes ou d'autres groupes d'entraînement ne sont pas autorisés; exemptés de cette règle sont seulement les coaches, qui entraînent plusieurs équipes.
- Dans les vestiaires et dans les autres zones où les activités sportives ne sont pas pratiquées (zone d'entrée, etc.), le port du masque est obligatoire pour toute personne âgée de 12 ans et plus.
- Les données de contact de toutes les personnes participantes doivent être enregistrées.
- Des gourdes personnelles sont obligatoires.

Organisation des matchs

- Dans les stades, les matchs et les tournois peuvent seulement se dérouler avec un certificat Covid. Chaque spectateur/spectatrice doit présenter une pièce d'identité et un certificat Covid à l'entrée. Les personnes de moins de 16 ans n'ont pas besoin d'un certificat Covid. Les personnes sans certificat Covid ou avec un certificat non valide ne sont pas autorisées à entrer dans le stade.
- La formule testé-guéri-vacciné est appliquée et tous les joueurs, entraîneurs et membres du personnel âgés de 16 ans et plus disposent à tout moment d'un certificat Covid valide.
- S'il est constaté lors du contrôle d'entrée et de sécurité, que des personnes présentent des symptômes spécifiques de maladie, tels qu'une toux persistante, de la fièvre ou autre, ces personnes se verront refuser l'accès au stade.
- Les joueurs / joueuses, les coaches et les membres du staff présentant des symptômes de maladie resteront à la maison et ont pour consigne de contacter immédiatement un médecin par téléphone et de suivre strictement ses instructions.
- La formule testé-guéri-vacciné est appliquée et tous les arbitres ainsi que les superviseurs d'arbitres âgés de 16 ans et plus disposent à tout moment d'un certificat Covid valide.

- Il existe une obligation de certification pour les personnes travaillant sur place pour le club ou l'organisateur âgées de 16 ans et plus (p. ex. les fonctionnaires, le personnel de soutien, la sécurité, le personnel de la gastronomie en dehors du restaurant).
- À l'exception des coaches, tous les autres membres du staff sur le banc doivent porter un masque et des gants à tout moment.
- Il n'y a pas d'autres restrictions concernant les spectateurs/spectatrices dans le stade, y compris les places debout, la capacité et la collecte de coordonnées.
- Des gourdes personnelles sont obligatoires.
- La responsabilité de vérifier les certificats Covid de tous les joueurs / joueuses, entraîneurs et membres du personnel incombe au club à domicile respectif.
- L'application de contrôle Covid de la Confédération est à utiliser pour contrôler le certificat Covid. La validité du certificat doit être vérifiée et une comparaison d'identité doit être effectuée.

Vestiaires

La distance sociale et l'hygiène sont prioritaires. Utilisez le désinfectant à l'entrée des vestiaires.

Le temps de présence doit être réduit à un minimum. Dans la mesure du possible, les joueurs peuvent s'habiller en partie à la maison.

Interlocuteurs

Responsable et préposé COVID19 pour l'EHPJT
André Lauper (president@ehpjeantinguely.ch) 079 541 73 40

Suppléant
Jacky Rohrer 079 370 63 01